

Les grandes entités paysagères en Vendée

Les marais

La Vendée compte plusieurs marais qui appartiennent à l'ensemble des marais rétro-littoraux atlantiques (de la Gironde à l'estuaire de la Loire). Ces espaces résultent du comblement d'anciens golfes marins et ont été aménagés à partir du Moyen Age pour y développer une activité agricole.

En termes de surface, le Marais Poitevin et le Marais Breton sont les plus importants. Viennent ensuite le Marais d'Olonne puis de nombreuses zones de marais de plus petite taille.

Au total, la Vendée compte **120 000 hectares de marais**, représentant plus de **20% de sa superficie**.



➤ Le Marais Poitevin

D'environ 100 000 hectares, dont **60 000 hectares** en Vendée, le Marais Poitevin est le marais le plus important de la façade atlantique, deuxième plus grande zone humide de France après la Camargue. Il résulte du comblement naturel de l'ancien Golfe des Pictons et est aujourd'hui entièrement aménagé sur le plan hydraulique. Il comporte de multiples fossés, canaux et écluses. La gestion de l'eau vise à limiter les effets des variations saisonnières de pluviométrie (inondations en hiver et les assecs en été). Cette gestion hydraulique, associée à des nombreuses initiatives agricoles et forestières, permet le développement d'une biodiversité d'une richesse exceptionnelle.



Source : P. Baudry

On distingue deux types de marais :

- **les marais dits « desséchés »**, représentant les 2/3 du Marais Poitevin, qui sont isolés des crues des bassins versants par un système de digues,
- **les marais dits « mouillés »** qui ne sont pas protégés par des digues et qui peuvent recevoir les crues de rivières ou les crues de résurgences de nappes en bordure de plaine.

L'agriculture occupe 80% de la surface du marais, avec la céréaliculture et l'élevage.

De nombreux espaces ou sites plus ponctuels du marais poitevin sont protégés à divers titres : site classé (le plus grand site classé de plaine de France), plusieurs réserves naturelles régionales et nationales, dont la [réserve naturelle nationale Michel Brosselin de Saint-Denis-du Payré](#)

➤ **Le Marais Breton**

D'une surface de 45 000 hectares dont **35 000 hectares** en Vendée, le Marais Breton a été aménagé afin de développer la saliculture (marais salants), puis l'agriculture (marais doux intérieurs, marais salés et polders plus près de l'océan) et l'aquaculture (polders aquacoles). Vaste marqueterie modelée et travaillée depuis des centaines d'années par la main de l'homme, ce paysage révèle véritablement toute sa subtilité et sa splendeur dès que l'on prend un peu de hauteur. De nombreuses espèces animales et végétales protégées au niveau régional ou national trouvent dans cette mosaïque de milieux, les conditions propices à leur développement et à leur reproduction.



Source : Vendée Tourisme

➤ **Le Marais d'Olonne**

Le Marais d'Olonne couvre **1 700 hectares**. Il résulte d'anciens marais salants dont une grande partie a été transformée ultérieurement en marais à poissons et se caractérise par une mosaïque de plans d'eau en eau salée ou saumâtre.

Il est composé de trois types de marais :

- un marais en peigne, utilisé pour l'aquaculture,
- un marais salant, creusé en périphérie, reconverti en marais à poissons,
- un grand marais plat, ou loir, ancien bassin de réserve pour le marais salant.

L'agriculture et l'élevage sont pratiqués sur le bassin versant.



Source : service Nature

➤ **Le Marais du Jaunay**

D'environ **600 hectares**, le Marais du Jaunay peut être rapproché par sa nature du Marais Breton. La zone de marais en partie saumâtre est séparée de l'océan par un large cordon dunaire.

Les habitats, la flore et la faune que l'on y trouve sont ici encore remarquables et reconnus par le classement de 1 140 hectares en Natura 2000 au titre de la directive habitats « Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay ».



Source : P. Baudry

➤ **Marais de Talmont et de Jard-sur-Mer**

D'environ **250 hectares**, ce marais est un ancien marais salant situé au niveau de l'estuaire du Payré, utilisé aujourd'hui comme marais à poissons. Il se rapproche dans sa typologie du Marais d'Olonne.

Subtilement insérés dans le continuum écologique et paysager de l'estuaire du Payré et du Veillon, les marais de Talmont et Jard-sur-Mer jouent un rôle essentiel dans le maintien des paysages et des activités traditionnelles du marais, en parfaite compatibilité avec la préservation de l'environnement et de la biodiversité



Source : P. Baudry